

Séance du 3 septembre 2026

Présidence : **M. Karim El Khalifa**, président

Adoption du Règlement des bourses d'études ou d'apprentissage du Fonds « Fondation de Palézieux » du 30 mars 2026 (2026/P12)

Rapport : M. Pierre Butty

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEEY

VU le préavis N° 12/2026, du 30 mars 2026, concernant l'adoption du Règlement des bourses d'études ou d'apprentissage du Fonds « Fondation de Palézieux »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'adopter le Règlement des bourses d'études ou d'apprentissage du Fonds « Fondation de Palézieux » du 30 mars 2026, **tel qu'amendé à l'article 4** ;
2. de soumettre ce règlement pour approbation cantonale au Chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, selon la LC art. 94 alinéa 2.

Adopté à une large majorité (cinq abstentions) tel qu'amendé.

Ainsi délibéré en séance du **3 septembre 2026**.

Pour extrait conforme le 4 septembre 2026.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEEY
Karim El Khalifa
Président



Carole Dind
Secrétaire

